

Centre de ressources biologiques



Le CRB-A est une plateforme opérationnelle

mutualisée d'aide à la recherche en santé. Il aide à organiser, prépare et conserve les collections d'échantillons biologiques humains à visée de recherche du site hospitalo-universitaire de Clermont-Ferrand en lien avec des projets académiques ou privés.

Le CRB-A participe à des collections nationales multicentriques et des cohortes nationales financées dans le cadre des investissements d'avenir. Le CRB-A coordonne la collection biologique nationale d'une maladie rare, la maladie de Gaucher, et participe ainsi aux activités du Centre de Compétence des Maladies Lysosomales du CHU de Clermont-Fd.

La qualité, une préoccupation au cœur du fonctionnement du CRB-A

L'ensemble des activités du CRB-A est certifié selon la norme NF S 96-900 depuis avril 2013 assurant ainsi la qualité des ressources biologiques, une harmonisation des pratiques professionnelles et le respect de la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, le CRB-A doit répondre à un certain nombre de contrôles et d'indicateurs de qualité (consentement des patients, contrôles qualité et traçabilité des échantillons, de la mise en stock, des données associées, des échantillons cédés...). Il réalise également des enquêtes de satisfaction auprès de ses différents partenaires.

Dans un souci de diffusion des règles et des bonnes pratiques à respecter dans la gestion d'échantillons biologiques, le CRB-A remplit également une mission d'information des laboratoires du pôle de Biologie Médicale et Anatomie Pathologique et de formation des personnels extérieurs au CRB-A pouvant être impliqués dans la prise en charge des échantillons en dehors des horaires d'ouverture de la structure. Le CRB-A participe à la formation des équipes des services recruteurs, à la qualité des phases d'information des

patients, aux prélèvements des échantillons, et au transfert vers le CRB-A des collections biologiques destinées à la recherche.

La COREB, un guichet unique

La COMmission d'évaluation des demandes de constitution de REssources Biologiques (COREB) constitue un «guichet unique» qui évalue toutes les demandes de constitution de collections biologiques au sein du CHU de Clermont-Ferrand. Elle est constituée de membres du CRB-A et de la DRCI. La COREB se réunit une fois par mois afin d'évaluer les demandes de mise en place de collections biologiques au regard de la réglementation, d'aider le demandeur à constituer le dossier et à définir les échantillons pertinents en fonction de leur utilisation ultérieure, évaluer la faisabilité sur le plan logistique et technique, évaluer le coût de la collection et établir un devis.

Source URL: <https://drci-chu-clermontferrand.fr/centre-de-ressources-biologiques>